

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



28 Septembre 2021

N° 5

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font
progresser**

SOMMAIRE

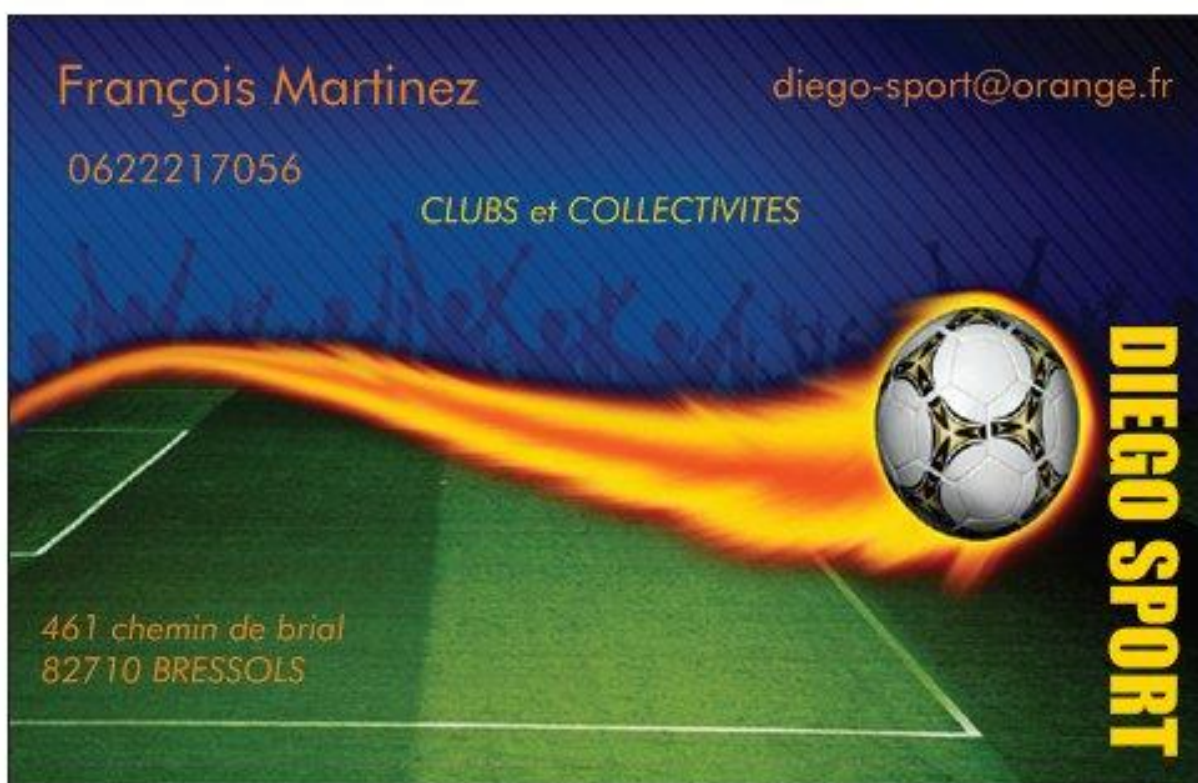


- Réunion de la Commission,
- Pass Sanitaire,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Arbitrage,
- Résultats,
- Sportivité semaine 38,
- Rectificatif calendrier
- Calendrier : Semaines 40 et 41.

SAISON 2021 - 2022

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 27 Septembre 2021.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ, Marcel MARTINS, Laurent SARDA et René SILHOL.

PASS SANITAIRE

Nous rappelons que les clubs doivent nous transmettre leur attestation pour pouvoir accéder aux installations et participer aux compétitions. Lors de l'Assemblée du 16 septembre, l'ensemble des clubs présents a décidé que les **clubs n'ayant pas transmis leur attestation de « Pass Sanitaire » ne pourront pas jouer leur rencontre et auront match perdu.**

Alors dépêchez-vous de nous transmettre votre attestation: AS EVOTEC, AGATE FC, IO TEAM et TOULOUSE SA.

PENSE-BETE

❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement.**

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement.**

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **36 €**

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑦ QUALIFICATIONS DES JOUEURS

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

⑧ CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

⑨ CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe**

n'étant pas prête sera déclarée forfait ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).

① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES

📣 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

① ① COULEURS DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

① ② PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

① ③ REPPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.



Cette saison le suivi des licences sera modifié et vous sera présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontre de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (Suspension joueur - match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

ASC CNES	Manque photo du joueur DESLANDES Maxence sur carton blanc
ASFP LUSITANOS	Manque carton blanc des joueurs BATISTE RODRIGUES TELMO et MENDY Michaël
AS MATRA	Manque autorisation du club PROGRES SON Foot 7 (licence non déposée) pour le joueur COUDERC Sébastien
NIMBA O. T	Manque copie pièce d'identité du joueur NABE ABOUBACAR SIDIKI sur carton blanc
TOLOSA DUCKS	Manque carton blanc de TOUS LES JOUEURS (26 licences déposées)



POUR REGULARISATION DOSSIER

AS DRT	Fournir carton blanc du joueur BONNET Bruno
LOLA	Fournir carton blanc du joueur ANTICH Julien (autorisation Foot 7 TOAC 3 ok) Le club ou le joueur BOMO NGABA Xavier doivent régler à la commission la somme de 3.00 € (reliquat dû par son ancien club DYNAMO AGAFOUS FC)
ST ALBAN AUCAMVILLE	Le club ou le joueur DESMARIS Sébastien doivent régler à la commission la somme de 3.00 € (reliquat dû par son ancien club DYNAMO AGAFOUS FC)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	27/09 (17)				29/11
ASCA	27/09 (24)				29/11
FC CANTOU'LOUSAIN	20/09 (25)	28/09 (25)			22/11
ASC CNES	20/09 (20)				22/11
USEMA COLOMIERS	20/09 (24)	20/09 (24)	27/09 (24)	27/09 (24)	22/11
	27/09 (4)	27/09 (4)	28/09 (4)	28/09 (4)	29/11
ASEAT	27/09 (21)				29/11
FORZA VIOLA FC	27/09 (24)				29/11
LOLA	27/09 (18)				29/11
LES SHADOCKS DE SEILH	20/09 (20)	28/09 (20)			22/11
LES VIEILLES CANAILLES	27/09 (22)				29/11
MECAPROTEC FC	27/09 (21)				29/11

MISTRAL PL	27/09 (22)				29/11
PASPORT	27/09 (24)	27/09 (24)			29/11
ST ALBAN AUCAMVILLE FC	27/09 (20)				29/11
AJ SAINT EXUPERY	27/09 (27)	27/09 (27)			29/11
SOPRA STERIA FOOT	27/09 (18)				29/11
ATHLETICO TOLOSA	27/09 (41)				29/11
OLYMPIQUE TOULOUSE	27/09 (11)	27/09 (11)			29/11

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

ARBITRAGE

Il est encore possible de s'inscrire aux cours de formation qui commencent début octobre. Si des personnes sont intéressées dans votre club, veuillez nous donner leurs coordonnées.

Les arbitres doivent nous retourner l'attestation du PASS SANITAIRE jointe au bulletin **très rapidement**, condition obligatoire pour accéder aux installations sportives et pouvoir officier.

Certains parmi vous ne nous ont toujours pas transmis leur attestation.

Par ailleurs, les arbitres ne **représenteront leur club** et ne **seront désignés** que si **tous les documents demandés** parviennent au Collectif d'Arbitrage. Or, nous constatons que **certains parmi vous** n'ont rien envoyé ou qu'il manque des éléments pour d'autres. En résumé, si vous voulez être désignés, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

Les arbitres possédant un planning doivent l'envoyer de **TOUTE URGENCE** afin de pouvoir être désigné correctement.

Nous portons à votre analyse une suggestion :

Faudra-t 'il, comme pour les clubs, donner une date butoir pour votre réponse et ensuite appliquer une amende ?

RESULTATS

SEMAINE 38 DU 20/09/2021 AU 24/09/2021


Coupe Auguste Delaune : Poule 1 – Tour 1

SAINT ALBAN	4	-	5	ASEAT
FORZA VIOLA FC	2	-	2	ASFP LUSITANOS

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 – Tour 1

AJ SAINT EXUPERY	0	-	3	FC CANTOU'LOUSAIN
PASPORT	8	-	1	ASC CNES

Coupe Occitane : Poule A – Tour 1

ATHLETICO TOLOSA B	1	-	1	FC POTO	
FA ROQUES	4	-	3	SOPRA STERIA FOOT	


Exempt : AS MATRA

Coupe Occitane : Poule B – Tour 1

ATHLETICO TOLOSA A	3	-	0	MISTRAL P.L.	F
USEMA COLOMIERS	11	-	1	LES VIEILLES CANAILLES	

Exempt : TOULOUSE SA

Coupe Occitane : Poule C – Tour 1

LES SHADOCKS DE SEILH		Remis		IO TEAM	
AS DRT	2	-	8	TOLOSA DUCKS	


Exempt : DYNAMO FC

Coupe Occitane : Poule D – Tour 1








ASCA	2	-	2	LOLA	
ALTRAN FOOT	4	-	1	O. TOULOUSE	

Exempt : FONBO FC

Coupe Occitane : Poule E – Tour 1

MECAPROTEC FC	7	-	2	USA FOOT	
FC BALEC		Remis		ATHLETICO TOLOSA C	

Exempt : SB SPORT FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

SPORTIVITE SEMAINE 38

CINQ sorties temporaires et **NEUF** avertissements pour **10** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 40 DU 04/10/2021 AU 08/10/2021

Coupe Occitane : Poule B – Tour 2

ATHLETICO TOLOSA A USEMA COLOMIERS *Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

Coupe Occitane : Poule D – Tour 2

ALTRAN FOOT FONBO FC *Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

SEMAINE 41 DU 11/10/2021 AU 15/10/2021

Division : Excellence – Journée 2 Aller

DYNAMO FC
ASEAT

PASPORT
MECAPROTEC FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Terrain utilisé par les nouveaux clubs ou ayant changé d'adresse :

FC CANTOU'LOUSAIN : Paul Sabatier Hb : Terrain de l'Université Paul Sabatier, 118 route de Narbonne, à droite en rentrant. (sous réserve).

AS FRANCO-PORTUGAIS : Castelginest : rue Saint-Gilles.

FA ROQUES : Roques : Rue du stade.



La mairie de Toulouse nous a supprimé ou changé certains créneaux pour cette saison. Vérifiez bien les modifications de calendrier.

SEMAINE 40 DU 04/10/2021 AU 08/10/2021

Coupe Auguste Delaune

Poule 1 - Tour 2 :

FORZA VIOLA FC	ASEAT	Stadium n°4 Synthé	Je 07/10	20h00
ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest	Lu 04/10	20h30

Poule 2 - Tour 2 :

FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	La Ramée Synthé	Ve 08/10	19h45
ASC CNES	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo Hb	Me 06/10	19h45

Coupe Occitane

Poule A - Tour 2 :

FC POTO	FA ROQUES	Lardenne Synthé	Ve 08/10	20h00
AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B	R. Barran	Ma 05/10	19h45

Exempt : SOPRA STERIA

Poule B - Tour 2 :

TOULOUSE SA	LES VIEILLES CANAIL.	R. Barran	Ve 08/10	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	USEMA COLOMIERS	M.Cerdan St	Me 06/10	19h45
<u>Exempt</u> : MISTRAL P.L.				

Poule C -Tour 2 :

DYNAMO FC	LES SHADOCKS SEILH	Sordelo Hb	Je 07/10	19h45
IO TEAM	AS DRT	Sordelo St	Me 06/10	19h45
<u>Exempt</u> : TOLOSA DUCKS				

Poule D – Tour 2 :

ALTRAN FOOT	FONBO FC	Blagnac Barad. Sy.	Je 07/10	20h45
O. TOULOUSE	LOLA	Lardenne Synthé	Me 06/10	19h45
<u>Exempt</u> : ASCA				

Poule E – Tour 2 :

SB SPORT FC	USA FOOT	M. Cerdan St	Lu 04/10	19H45
FC BALEC	MECAPROTEC FC	Sordelo St	Je 07/10	19h45
<u>Exempt</u> : ATHLETICO TOLOSA C				

SEMAINE 41 DU 11/10/2021 AU 15/10/2021**Division : Excellence – Journée 2 aller**

DYNAMO FC	PASPORT	M.Cerdan Hb	Ma 12/10	19h45
SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 15/10	20h30
AJ SAIN T EXUPERY	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me 13/10	19h45
ASEAT	MECAPROTEC FC	La Ramée Synthé	Me 13/10	19h45
<u>Exempt</u> : FC POTO				

Division : Promotion Excellence – Journée 2 aller

FC CANTOU'LOUSAIN	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St	Ve 15/10	19h45
USA FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Me 13/10	20h45
LOLA	ALTRAN FOOT	Sordelo Hb	Me 13/10	19h45
AGATE FC	IO TEAM	R. Barran	Ve 15/10	19h45
<u>Exempt</u> : O. TOULOUSE				

Division : Honneur – Journée 2 aller

AS DRT	FC BALEC	Sordelo Hb	Je 14/10	19h45
ASFP LUSITANOS	MISTRAL P.L	Castelginest	Lu 11/10	20h30
FORZA VIOLA FC	FONBO FC	Stadium n°4 Synthé	Je 14/10	20h00
TOULOUSE SA	LES VIEILLES CANAIL.	M. Cerdan St	Lu 11/10	19h45
<u>Exempt</u> : SAINT ALBAN				

Division : Promotion– Journée 2 aller

SOPRA STERIA FOOT	AS MATRA	R. Barran	Ma 12/10	19h45
ASCA	ATHLETICO TOLOSA C	Beaupuy	Me 13/10	20h15
NIMBA OT	SB SPORT FC	La Ramée Synthé	Ve 15/10	19h45
TOLOSA DUCKS	AS EVOTEC	Sordelo St	Je 14/10	19h45
<u>Exempt</u> : FA ROQUES				

Un rappel concernant le bulletin :

Nous envoyons le bulletin toutes les semaines, avec, en particulier, toutes les modifications concernant les calendriers.

Nous vous avertissons si le bulletin n'est pas fait une semaine.

Donc lorsque vous ne le recevez pas et que cela semble anormal, appelez le secrétariat pour l'en informer.

Si nous n'avons aucun retour, nous considérons que tous les clubs ont reçu le bulletin et nous n'accepterons aucune réclamation sur ces changements de terrains.